Projet Associatif - Mad'Gic Dream - Le Chalet des Mystères

1. Présentation de l'association

Mad'Gic Dream est une association loi 1901 qui a pour objet la création, la production, la promotion et la diffusion de spectacles, d'artistes, la production d'œuvres artistiques et culturelles, audiovisuelles et littéraires, sous toutes ses formes et sur tous supports connus ou à connaître, destinées à un large public. Dans cette optique, l'association a créé et anime un espace culturel et immersif unique : le Chalet des Mystères. Notre association s'articule autour de quatre valeurs fondamentales :

- **La culture** : Promouvoir l'accès à la culture sous toutes ses formes, en encourageant la créativité, le partage et l'émerveillement, en accord avec l'objet de l'association.
- **Le respect de l'environnement** : Adopter une démarche écoresponsable, en sensibilisant nos membres à la préservation de la nature et en limitant notre impact environnemental.
- **Le vivre-ensemble** : Favoriser les rencontres, les échanges et la convivialité, en créant un espace inclusif et bienveillant.
- **L'inclusion** : Ouvrir nos portes à tous les publics, en particulier les jeunes et les personnes en situation de handicap.

2. Le Chalet des Mystères : un lieu d'exception

Le Chalet des Mystères est le cœur de notre projet associatif, en accord avec l'objet de l'association. Il s'agit d'un espace culturel et immersif, conçu pour offrir à nos membres une expérience unique et mémorable. Ce lieu se caractérise par :

- Une atmosphère mystérieuse et envoûtante, propice à l'évasion et à l'imagination.
- Des décors soignés et des installations originales, créant un univers immersif.
- Une programmation culturelle variée, incluant des événements, des ateliers, des expositions et des jeux, en lien avec l'objet de l'association.
- Une piscine, un jacuzzi et un sauna pour la détente et la convivialité.
- Un cadre naturel préservé, invitant à la détente et à la découverte.
- Des installations adaptées pour l'accueil de groupes diversifiés.

3. Objectifs de l'association

- Développer une programmation culturelle riche et diversifiée, répondant aux attentes de nos membres et en accord avec l'objet de l'association.
- Organiser des événements thématiques, des ateliers créatifs et des jeux immersifs.
- Mettre en place des actions de sensibilisation à l'environnement, en partenariat avec des acteurs locaux.
- Créer un espace de convivialité et de partage, favorisant les rencontres et les échanges entre nos membres.
- Assurer la pérennité du Chalet des Mystères, en veillant à son entretien et à son développement.
- Augmenter le nombre de nos adhérents.
- Accueillir des groupes de jeunes (colonies de vacances, classes vertes, classes de neige) et des centres de personnes en situation de handicap.

4. Les actions de l'association

- Organisation d'événements culturels : soirées à thème, concerts, spectacles, projections de films, etc., en accord avec l'objet de l'association.
- Mise en place d'ateliers créatifs : ateliers d'écriture, de dessin, de théâtre, de musique, etc.
- Organisation de jeux immersifs : escape games, murder parties, jeux de rôle, etc.
- Actions de sensibilisation à l'environnement : ateliers de jardinage, de compostage, de tri sélectif, etc.
- Aménagement et entretien du Chalet des Mystères : création de nouveaux espaces, rénovation des installations, etc.
- Mise à disposition de la piscine, du jacuzzi et du sauna, et de ces règles d'utilisations.
- Organisation de séjours adaptés pour les jeunes et les personnes en situation de handicap.

5. Les valeurs de l'association

- Respect de l'autre et de l'environnement.
- Partage et convivialité.
- Créativité et innovation.
- Ouverture et tolérance.
- Inclusion et accessibilité.
- Transparence et démocratie.

6. Les partenaires de l'association

- Collectivités territoriales.
- Associations culturelles et environnementales.
- Acteurs locaux (commerçants, artisans, etc.).
- Organismes spécialisés dans l'accueil des jeunes et des personnes en situation de handicap.
- Bénévoles.

7. Modalités de fonctionnement

- L'association est gérée par un bureau, élu par les membres actifs.
- Les membres sont invités à participer à la vie de l'association, en proposant des idées, en animant des activités, etc.
- L'association fonctionne grâce aux cotisations de ses membres, aux dons, aux subventions et a ses activitées.

8. Perspectives d'avenir

- Développer de nouveaux partenariats.
- Mettre en place des projets innovants, en accord avec l'objet de l'association.
- Accroître la notoriété de l'association et du chalet des mystères.
- Améliorer le chalet des mystères.
- Développer des programmes d'accueil spécifiques pour les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Ce projet associatif est un cadre de référence. Il est amené à évoluer en fonction des besoins et des attentes de nos membres.